

Médecins sans frontières.
Artsen zonder grenzen.

8eme ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 MAI 1987

VENDREDI 8 MAI 1987 :

Cette journée, traditionnellement ouverte au grand public, a rencontré un vif succès. Le nombre de personnes présentes fut estimé à environ 400, parmi lesquelles plusieurs représentants des Ambassades, des Ministères, de la CEE, de l'A. G.C.D., etc...

Le Docteur Réginald MOREELS, Président de MSF-B, a donné lecture du rapport d'activités 1986. Messieurs Raymond PHILIPPON et Yves ZEEGERS ont dressé le bilan financier.

Les coordinateurs MSF ont ensuite présenté leur mission:

Docteur Eric GOEMAERE	TCHAD
Docteur Georges DALLEMAGNE	MALI
Docteur Jean-Pierre DELAMALLE	ETHIOPIE
Docteur Serge BECHET	SOUDAN
Docteur V. DASSY	ZAIRE
Docteur J. VAN ERPS	ZAIRE
Docteur Pierre HARZE	MOZAMBIQUE
Docteur W. DEMEYER	LIBAN
Docteur B. VANDRIESSCHE	PEROU
Docteur J. THEUNISSEN	NICARAGUA
Docteur J.D. LORMAND	GUATEMALA
Docteur Mario GOETHALS	SURINAME

Le film "Soudan - L'espoir vient du ciel", réalisé par Josy DUBIE (RTBF), a été projeté.

./.

Le Docteur MOREELS a conclu, en exposant les perspectives de MEDECINS SANS FRONTIERES-BELGIQUE pour 1987.

Un cocktail a cloturé cette journée.

SAMEDI 9 MAI 1987

Cette journée correspond aux obligations légales de l'ASBL.

. Ouverture de la séance :

Election du Président de séance : Docteur Jan VAN ERPS.

Election du Secrétaire de séance : Béatrice LOGIE.

. Présentation des candidats à l'élection au Conseil d'Administration. Sont à pourvoir : 5 administrateurs, en remplacement des Drs. Philippe LAURENT, Claire BOURGEOIS, Willy DEMEYER, Philippe HAUTCOEUR et Lieven DEWILDE, tous sortants et rééligibles.

Ils se représentent au vote, ainsi que Mademoiselle Bernadette VANDRIESSCHE, infirmière, et le Docteur Eric GOEMAERE.

. Rapport d'activités 86 : La discussion porte essentiellement sur la mise en place de la nouvelle structure interne MSF, suite à la crise vécue au sein de l'Association cette année.

Vote du rapport d'activités : Unanimité moins 1 abstention.

. Rapport financier 86 : La discussion porte essentiellement sur le bilan de l'opération "Mécénat Sans Frontières", qui n'a pas atteint son but, de même que les prévisions totales du Service Communication, qui ont chuté de 40% en 1986. Le dernier "mailing" n'a pas fait l'objet d'un examen du C.A. et est très contesté par la majorité des membres.

Vote du rapport financier 86 : Unanimité moins 3 abstentions.

Trois candidats supplémentaires se présentent au Conseil d'Administration :

- Docteur Philippe AUTIER, médecin
- Docteur Alain DEVAUX, médecin
- Melle Marie Christine FERIR, Infirmière.

L'Assemblée analyse ensuite les 4 volets représentant les perspectives MSF-B pour 1987 :

- A. STRATEGIE
- B. ACTION
- C. DEVELOPPEMENT
- D. FINANCES

VOIR DOCUMENT ANNEXE

. Election du C.A. :

Le Docteur Philippe LAURENT retire sa candidature.

Neuf candidats se présentent pour 5 postes d'administrateur.

Sur 190 membres, 136 sont présents ou représentés. Les 136 bulletins de vote sont valables.

<u>Sont élus</u> :	Dr. W. DEMEYER	127 voix
	Dr. C. BOURGEOIS	103
	Melle M.C. FERIR	96
	Dr. E. GOEMAERE	89
	Melle B. VANDRIESSCHE	76

Ne sont pas élus : Dr. L. Dewilde (66 voix), Dr. Ph. Hautcoeur (52 voix), Dr. Ph. Autier (44 voix) et Dr. A. Devaux (16 voix).

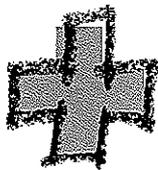
Le nouveau C.A. se réunit et désigne comme

Président : le Dr. R. MOREELS

Vice-Présidents : les Drs. C. BOURGEOIS et W. DEMEYER

Trésorier : Melle H. VANTHOURNOUT

Secrétaire : le poste sera attribué au prochain C.A.



Médecins sans frontières.
Artsen zonder grenzen.

A S S E M B L E E G E N E R A L E

DOCUMENT REALISE PAR LES MODERATEURS
DES CARREFOURS DES 4, 5 ET 6 MAI 1987

A. STRATEGIE	
- Apolitisme	PAGE 1
- Image de marque	PAGE 2
B. ACTION	
- Relations MSF/AEDES	PAGE 3
- Missions	PAGE 4
C. DEVELOPPEMENT	
- Structure Interne	PAGE 5
- Internationalisation	PAGE 6
D. FINANCES	PAGE 7

CE DOCUMENT A ETE PRESENTE A L'A.G. DU 9 MAI 87; IL A SUBI CERTAINES MODIFICATIONS ET A ENSUITE ETE VOTE, PAR THEME. CECI EST DONC LE DOCUMENT FINAL, ENTERINE PAR L'A.G.

APOLITISME

Nous avons constaté l'absence de document interne à MSF définissant cette notion. L'actuel document pose les questions suivantes :

- Quelle place doit accepter MSF dans le débat des droits de l'homme ?
- Comment nous positionner dans ce débat ?

La définition du terme Apolitisme pose des problèmes sémantiques mais nous nous sommes attachés à rappeler l'éthique MSF dans notre action médicale, à savoir :

- veiller à la non-politisation de l'acte humanitaire, même si cet acte a un impact politique.
- respecter l'impartialité de l'équilibre dans le choix des missions.

En ce qui concerne le témoignage, deux situations peuvent se produire :

- 1) On empêche MSF de porter secours à des populations en détresse. MSF peut en témoigner.
- 2) Les MSF sont témoins d'événements inacceptables. Ils mettent tout en oeuvre pour les empêcher en négociant à différents niveaux (terrain, capitale, Bruxelles) et en faisant un appel aux organismes spécialisés (CICR, Amnesty, HCR). Au-delà, la démarche à suivre est de la responsabilité du bureau de Bruxelles (C.A.).

Les membres partants doivent être informés de la conduite à tenir lors de telles situations, par un document qui sera élaboré par le Conseil d'Administration.

VOTE : Majorité : OUI

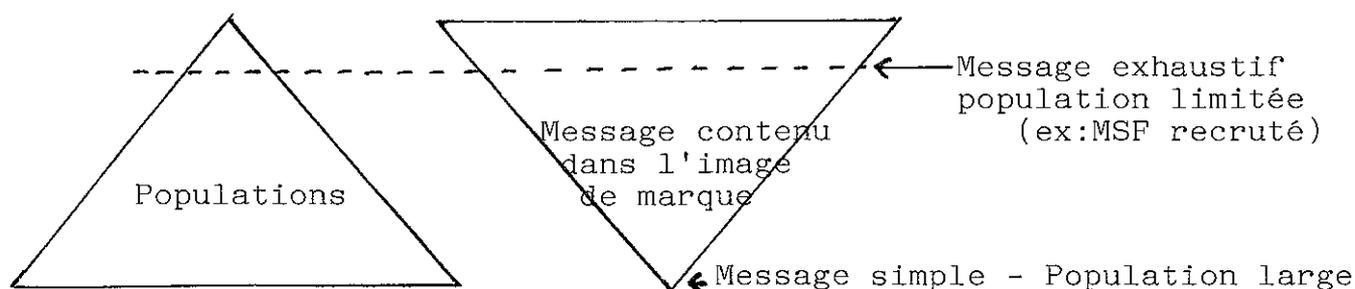
1 : NON

IMAGE DE MARQUE

Lors du carrefour du 6 mai 87, aucune motion n'a été proposée et le document B3 n'a pas été abordé.

De la discussion des aspects techniques de notre image de marque, il ressort les points suivants :

1. Notre image de marque doit rester une entité mais être spécifiée selon les cibles. Le schéma suivant est explicite:



2. Notre image de marque auprès du grand public n'a pas changé en fonction du temps, mais il faut la compléter et la rendre séduisante pour qu'elle ne s'estompe pas.
3. Les mots clefs la définissant sont les suivants :
 - médical
 - urgence
 - risque
 - action
 - aventure
 - durée.

Le terme médical implique celui de professionnel; les autres mots clefs sont à préciser

4. Une évaluation de notre image de marque reste à faire.
5. Un effort doit être entrepris pour la diffuser au delà de la francophonie.
6. Vu la polémique sur les aspects éthiques de la récolte de fonds, le C.A. doit en faire un bilan complet et en redéfinir les modalités.

VOTE : Majorité : OUI

1 : NON

RELATIONS MSF-AEDES

Le document, préparé par un groupe de travail mixte MSF-AEDES, fait le bilan de trois ans de coexistence.

Il en dégage les avantages et les inconvénients avant de conclure :

"L'insertion des activités opérationnelles de long terme de AEDES (type SAP, Magasins Santé, ...) dans MSF, apportera la réponse aux préoccupations de clarification, de cohérence, de dynamisme et de rentabilité.

Cette conclusion pose deux questions de fond :

1. MSF prend-elle en charge les activités à long terme ?
2. Accepte-t-on l'idée de statuts différents entre les personnes à l'intérieur de MSF ?

Les avis du terrain (Mali, Tchad, Zaïre), de membres des C.A. respectifs de MSF et de AEDES, d'autres membres cooptés présents, ont été entendus et débattus.

Il s'est dégagé des échanges un large courant approuvateur du document.

La première question de fond n'a pas été modifiée.

La seconde question a été complétée comme suit :

"Accepte-t-on l'idée de statuts différents sur le terrain, entre les personnes travaillant à l'intérieur de MSF ?
Le C.A. garantit clarté et transparence des critères d'attribution de ces statuts".

Aux deux questions, il a été répondu par l'affirmative à une large majorité.

VOTE DE LA QUESTION N° 1 : Majorité : OUI

1 : ABSTENTION

VOTE DE LA QUESTION N° 2 :

61 : OUI

5 : NON

21 : ABSTENTIONS

LES MISSIONS

Le document a été préparé par le Service Opérations.

Il propose les grandes orientations des activités de MSF sur le terrain pour 87-88.

Il énumère les questions générales auxquelles aboutit chaque année le bilan du Service Opérations.

Il procède à l'analyse des missions par "catégories"

- . Bilan 86-87
- . Projets 87-88
- . Propositions
- . Questions.

Voici quelques points importants soulignés au cours des débats:

A. Catégorie "Camps de réfugiés, personnes déplacées" :

Dans le cas où Médecins Sans Frontières ne peut répondre à des besoins spécifiques, il fait appel à d'autres ONG spécialisées.

B. Catégorie "Urgence stricte" :

Possibilité d'en augmenter l'efficacité :

- Mobilité : amélioration des kits.
- Technicité : chirurgie de catastrophe.
- Rapidité et pertinence d'intervention :
meilleure connaissance préalable dans pays à risque.
- Renforcer le créneau "réhabilitation post-catastrophe".

C. Catégorie "réhabilitation" :

- Importance du niveau géographique de la coordination.
- Importance de la perception des gouvernements nationaux.
- Importance et dangers d'une approche des SSP préconisée par MSF.

D. Catégorie "Pays en situation d'instabilité politique" :

- Besoin de développer le débat sur le contexte géopolitique et les droits de l'homme.
- L'idée de précéder l'événement par la multiplication de missions exploratoires est à creuser.

E. Missions techniques

F. Points particuliers

- Ressources humaines
- Bureaux régionaux
- Logistique
- Image de marque.

Aucune modification n'a été apportée à ce document.

VOTE : Majorité : OUI

1 : ABSTENTION.

- Logistique
- Image de marque.

Aucune modification n'a été apportée au document.

STRUCTURE INTERNE

A. La structure de fonctionnement actuellement en place à Bruxelles a été définie par un groupe de travail. Le C.A. a accepté la proposition à la mi-février.

La question qui se pose au carrefour du 5 mai est la suivante :

L'Assemblée Générale avalise-t-elle la structure qui a été créée ?

Les deux points originaux de cette structure sont :

1. L'équilibre du pouvoir entre 7 organes, dont 6 sont décisionnels : le C.A. et les 5 Chefs de Service; et 1 consultatif : la Cellule de Coordination.
2. La possibilité de former un groupe de travail (GRT) pour analyser et définir sujets et problèmes.

B. Les principaux thèmes discutés lors du débat ont été :

1. De souligner l'importance d'un équilibre entre permanents et non-permanents à l'intérieur du C.A.
2. La nécessité d'une volonté commune de mettre en oeuvre une structure de fonctionnement.
3. La reconnaissance des retombées positives d'informations sur le terrain, suite à la mise en oeuvre de la nouvelle structure.
4. La nécessité d'un organe décisionnel intermédiaire entre le C.A. et les différents services.

C. La motion :

Le Carrefour a avalisé la structure mise en place par le C.A. à la mi-février. Toutefois, il demande que l'organigramme soit modifié, selon les modalités suivantes:
- Un organe de décision journalière est à créer.

Son pouvoir de décision sera déterminé par le C.A. sur proposition d'un groupe de travail, nommé par le C.A.

VOTE : Majorité : OUI

5 : ABSTENTIONS.

I. Sur base du document C2, préparé et écrit par le Dr. Demeyer, deux questions se posent :

1. Allons-nous progresser dans un esprit d'ouverture au dialogue et au rapprochement avec MSF-France ?
2. MSF International doit-il encore être élargi ou, au contraire, faut-il mettre avant tout l'accent sur une meilleure entente entre les associations existantes ?

II. Les principaux thèmes discutés lors du débat furent :

A. La position entre MSF-France et LSF. Il a été établi que le lien entre les deux était maintenant quasi structurel.

B. D'autre part, il a été également reconnu que LSF avait changé quelque peu ses orientations initiales vers une approche plus technique des problèmes de développement.

C. L'implication à moyen terme d'une collaboration technique avec MSF-F n'est pas neutre. Il faut éviter de tomber dans l'engrenage d'une situation de rapprochement plus large de facto avant que celle-ci ait été voulue explicitement.

III. Motion :

Les modifications apportées sont les suivantes :

Point 2a : Les mots "ainsi que" sont à remplacer par le mot "vu".

Point 2d : Devient : "Une collaboration ponctuelle pourra être reprise avec l'aval du C.A.".

Point 3d : Devient : "Toutes les activités internationales de MSF-Luxembourg sont à intégrer dans les activités de MSF-B. Une convention établit ..."

Point 4 : La phrase "... y compris Médecins du Monde" est à remplacer par "... sans privilégier une organisation particulière".

VOTE DU POINT 2d : 32 OUI
30 NON
25 ABSTENTIONS

VOTE GLOBAL, à l'exclusion du point 2d : Majorité : OUI
3 : NON
17 : ABSTENTIONS.

MEDECINS SANS FRONTIERES

B U D G E T 1 9 8 7

Celui-ci, préparé cette fois, en collaboration avec chaque chef de service prévoit pour 1987 un total de dépenses de 610 millions contre 456 millions en 1986, repartis comme suit:

	000 FR\$	% d'accroissement sur 1986
- <u>Service Opération & Logistique</u>		
Dépenses des missions prévues à Bruxelles et localement	510.000	28
Administration du Service "Opérations" à Bruxelles	25.694	40
- <u>Centre médical</u>	8.001	161
- <u>Service Communications - Recueil de fonds</u>	50.416	147
- <u>Sercice Finances - Gestion</u>	8.518	73
- <u>Administration générale</u>	7.634	48 - 32
	<u>610.263</u>	<u>34</u>

Ce budget prévoit une inflation des coûts de 2% en 1987 pour tout ce qui est lié aux frais de bâtiments. Une augmentation de 18% est prévue pour les frais d'équipements ordinaires, téléx, téléphone, voyages et charges financières.

Les frais de mission augmenteraient quant à eux	de 28%
Les frais de personnel	de 38%
Les frais d'assurances, de fournitures, taxes et divers de	74%

Les frais exclusifs au Service Communications - Fund

Raising - ainsi que les frais d'amortissement de 106%
 Les frais de maintenance informatique de 243%
 Les frais postaux de 1076%

PREVISIONS DE RECETTES EN 1987

619 millions contre
 492 millions en 1986,
 réparties comme suit :

	%
	d'accroist S/1986
- 503.000 par les activités du Service Opérations	17
- 3.040 par les activités du Centre médical	737
- 112.750 par les activités du Service Communic. & F.R.	78
- 165 de cotisations/membres	3
<hr/>	<hr/>
TOTAL 618.955	26

INVESTISSEMENTS PREVUS EN 1987

9,3 millions contre
 3,5 en 1986
 répartis comme suit :

	000 FRS		
	Informatique	Aménagement	Mobilier
- Service Opérations & Logistique	1.500	2.000	500
- Centre médical	300	100	300
- Service Communications-Recueil fonds	700	50	350
- Service Finances - Gestion	2.500	100	150
- Administration Générale	500	150	100
Totaux	5.500	2.400	1.400
Total général	9.300		

Motion :

L'Assemblée Générale décide de nommer un Commissaire Réviseur d'Entreprise, extérieur à MSF, spécialiste en analyse financière.

Son contrat serait renouvelable chaque année.

VOTE DE LA MOTION : Majorité : OUI

5 : ABSTENTIONS.

VOTE DU BUDGET 87 : Majorité : OUI

2 : ABSTENTIONS.
